

## **APPEL À CANDIDATURES POUR LA SÉLECTION D'ARTISTES ET/OU CRÉATEURS POUR PARTICIPER AU BÒLIT RESIDÈNCIA GIRONA CREATIVA POUR LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MAPPING**

### **APPEL À CANDIDATURES POUR PARTICIPER À LA RESIDÈNCIA GIRONA CREATIVA – FESTIVAL INTERNACIONAL DE MAPPING**

Ayant la volonté de produire des projets contemporains, de leur donner de la diffusion et de les mettre en rapport avec les contextes professionnels afin de générer des propositions innovatrices, formatives et créatives, la Mairie de Gérone, à travers le Bòlit, Centre d'Art Contemporain de Gérone, convoque un processus de sélection d'artistes visuels nationaux et internationaux et/ou créateurs professionnels dans le cadre du Festival International de Mapping de Gérone (FIMG).

#### **Objectif**

Développement de projets artistiques dans la résidence de l'espace du Bòlit Residència Girona Creativa, dans le but de promouvoir la production et la création contemporaine à la ville de Gérone. Dans ce cas-là, la création sera en rapport avec le Festival international de Mapping de Gérone, où aura lieu cette année la première édition (du 30 juillet au 3 août).

Plus de renseignements sur [www.gironamappingfestival.cat](http://www.gironamappingfestival.cat).

#### **Destinataires**

Artistes visuels professionnels, nationaux et internationaux, majeurs, voulant développer un projet *site specific* dans le champ audiovisuel du mapping grâce à un séjour d'un mois dans la ville.

Les artistes de Gérone et des alentours peuvent y participer sans faire usage de l'étude, s'ils le préfèrent ainsi. La dotation économique sera la même.

#### **Espai Bòlit Residència Girona Creativa**

La résidence est située au quartier de Sant Pere de Girona et dispose de deux salles (une chambre à coucher et un espace de travail), cuisine et lavabo équipés des ornements et du linge de maison nécessaires.

Nous acceptons l'utilisation de l'étude si vous êtes accompagné d'une personne.

L'étude sera cédée en bon état et propre. À la fin du séjour le résident devra le remettre dans les mêmes conditions.

Support complémentaire : possibilité d'employer de manière complémentaire les installations et équipements du Bòlit, Centre d'Art Contemporain de Gérone et de l'École municipale d'Art de Gérone (bureaux, espace pour les présentations, ateliers et matériaux), selon la disponibilité. L'équipe technique du centre accompagnera l'artiste pendant tout le séjour dans son processus créatif en lui offrant son support et son conseil.

## **Conditions**

Période de résidence : du 30 juillet au 30 août

Nombre de propositions sélectionnées : une proposition annuelle

Aide : le Bòlit remettra une aide de 800 € pour les frais de déplacements au long des années 2014 et 2015. Il paiera de même 1.000 € au titre d'honoraires pour l'exhibition de l'œuvre et il pourvoira 2.700 € pour la production et l'acquisition de l'œuvre. Ces montants sont entendus toutes taxes comprises.

Présentation des résultats : l'œuvre résultante fera part de la programmation du Festival International de Mapping de Gérone 2015. L'artiste aura l'occasion de présenter l'œuvre résultante aux festivals et concours qu'il considère pertinent, pourvu qu'il réserve l'exclusivité de la première présentation et exhibition publique au Festival International de Mapping de Gérone (FIMG) 2015.

Activités en rapport : le projet devra envisager quelques activités de divulgation éducative à réaliser au long des festivals FIMG des années 2014 et 2015.

Considérations : l'artiste résultant sélectionné pourra adapter ou changer son projet créatif suivant ce que son séjour en ville lui suggérera. Ainsi, il pourra proposer de nouvelles façades de la ville sur lesquelles agir et demander par conséquent la planimétrie correspondante de la façade choisie. Une fois son séjour terminé, l'artiste devra présenter un projet reformulé conformément au projet élaboré au long du séjour en concrétisant la proposition de la façade sur laquelle il faudra intervenir. Le projet final devra être la raison de l'accord entre l'artiste et la direction de Bòlit. Ensuite, quand les deux mois se seront écoulés, l'artiste recevra le modèle de la façade choisie en 2D ou 3D, selon ce qu'il demandera, plusieurs images de référence et le détail de la résolution et de la description technique qu'il devra envisager pour présenter sa création artistique. La durée maximale des travaux sera de 5 minutes.

Le travail résultant fera part du fond d'Art Contemporain de la mairie de Gérone. La mairie aura le droit permanent sur l'œuvre gagnante et reconnaitra, à tout moment, les droits d'auteur recueillis dans la réglementation légale en vigueur. La mairie se réserve le droit de communication publique de l'œuvre gagnante.

### **Remise de documentation**

La documentation devra être remise en format digital et envoyée à l'adresse [bolitconvoca@bolit.cat](mailto:bolitconvoca@bolit.cat) dans un seul document unitaire (pdf, word, etc., inférieur à 5 MB) et devra inclure :

- Formulaire de participation à l'appel
- Curriculum artistique du demandeur
- Un portefeuille avec une explication des projets artistiques récents ayant le plus d'intérêt.
- Idée de base ou concept créatif du projet artistique
- Proposition d'activités à réaliser
- Proposition de l'espace et des matériaux que l'on demande de pouvoir utiliser de manière complémentaire, le cas échéant.
- Dans le cas de disposer d'éléments graphiques ou audiovisuels dépassant les 5 MB, il est recommandé d'attacher les liens aux serveurs où nous pourrions télécharger et/ou visualiser le matériel.
- Si les aspirants considèrent que cela est convenable, ils peuvent envoyer de la documentation supplémentaire (catalogues, vidéos, etc.) à l'adresse postale suivante : Bòlit, Centre d'Art Contemporain de Gérone, Pujada de la Mercè, 12, 17004 Gérone. Ce matériel ne sera pas rendu.
- La participation à la convocation implique l'acceptation des conditions d'usage de l'étude de la résidence et des équipements qui sont cédés.

De plus, il faudra envoyer la feuille de participation et d'acceptation des conditions convenablement remplie et signée et la liste de matériels envoyés par courrier électronique à travers un courrier recommandé ou en le remettant en main au Registre de la mairie de Gérone, dans une seule enveloppe, fermée, avec la référence suivante :

**BÒLIT RESIDÈNCIA GIRONA CREATIVA - MAPPING**

Ajuntament de Girona

Plaça del Vi, 1

17004 Girona

Il sera vérifié que le timbre de la poste ou du registre d'expédition coïncident avec le délai de l'appel à candidature.

Les doutes et les consultations en rapport à cette convocation seront résolues par courrier électronique : [bolitconvoca@bolit.cat](mailto:bolitconvoca@bolit.cat)

### **Délai de présentation et résolution**

Le délai de réception de projets demeurera ouvert jusqu'au 30 Juin 2014.

La résolution sera publiée sur le site web du centre [www.bolit.cat](http://www.bolit.cat).

La direction du Bòlit notifiera la résolution personnellement aux personnes intéressées.

### **Critères d'évaluation**

Nous évaluerons favorablement :

- Les propositions d'innovation et de création qui sont insérées dans les langages et les intérêts propres de la pensée et de la création contemporaine.
- La capacité d'établir des ponts de communication entre la création artistique et la société.
- Les actions comprises dans le projet permettant d'approcher leurs contenus au contexte et aux agents locaux.
- La viabilité technique.

### **Processus de sélection et résolution**

Une fois écoulé le délai de réception des propositions, nous vérifierons et disqualifierons les personnes n'ayant pas présenté toute la documentation demandée ou ne remplissant pas les bases de l'appel à candidature.

Le jury sera composé par la direction du Bòlit, Centre d'Art Contemporain de Gérone, par la direction de l'École Municipale d'Art de Gérone, par le directeur du Bloom – Centres 3D i Tecnologies Emergents - Gérone et par l'un des membres du jury international des prix du Festival.

Si nécessaire, vous pourrez demander de l'information supplémentaire ou vérifier votre adéquation pour mener à bien les travaux proposés (en personne ou par Skype).

El jury évaluera les projets, conformément aux critères indiqués dans ces bases et présentera la proposition d'adjudication des bourses à la mairie pour leur résolution.

### **Exécution du travail**

- Une fois publiés les projets sélectionnés, les deux parties conviendront du calendrier d'exécution. Ensuite, ils signeront un contrat entre le Bòlit, Centre d'Art Contemporain de Gérone – La Mairie de Gérone et les artistes et/ou créateurs responsables des propositions sélectionnées, dans lequel seront reflétés les engagements des deux parties : calendriers, formes de paiement, droits d'auteur, etc.
- Le projet sélectionné et le résultat du processus seront montrés et/ou présentés pendant le Festival Mapping 2015.

### **Acceptation des bases**

La participation à cet appel comporte l'acceptation des bases et de la résolution du jury ainsi que des changements pouvant avoir lieu à posteriori à conséquence des facteurs étrangers à l'organisation.

# Bòlit Residència Girona Creativa - MAPPING

## Formulaire de participation

### 1. Données du demandeur

Prénom et nom	Carte nationale d'identité
Adresse postale	
Téléphone	Mobile
E-mail	Date de naissance
J'accepte les conditions d'utilisation de l'étude-résidence et des équipements qui sont cédés.	

### 2. Portefeuilles (explication des trois projets artistiques et/ou de recherche récents ayant un plus grand intérêt)

--

### 3. Idée de base ou concept créatif du projet artistique, de recherche ou d'investigation que l'on veut développer

--

Signature du demandeur,